

CHEF D'ÉQUIPE TP ROUTES



Titre professionnel Niveau 4 – Certification du Ministère du Travail – RNCP 34520

Objectifs

Obtention du titre professionnel Chef d'équipe TP - Routes

- CCP1 : Gestion des ressources d'un chantier (15 jours)
- CCP2 : Mise en œuvre des techniques (10 jours)
- CCP3 : Implantation et Organisation des tâches (17 jours)

Public

Salariés expérimentés dans une fonction d'ouvrier qualifiés ou Chefs d'équipe

Durée

9 semaines
Environ 315 heures

Tarif

A partir de 27€/heure

Dates

9 semaines de formation, divisées en 3 blocs, se terminant par une semaine d'examen, passage de titre.

- 18 novembre au 6 décembre 2024
- 17 au 28 février 2025
- 20 octobre au 14 novembre 2025

Lieux

En alternance dans les locaux de la FRTP Normandie :

- Petit-Couronne (76)
- Saint-Contest (14)

Prérequis

- Savoir lire et écrire
- Connaître les quatre opérations de base
- Avoir minimum 3 ans d'expérience dans le secteur des Travaux Publics, ou niveau 4 (type BAC TP) ou titre professionnel dans le secteur des Travaux Publics

Positionnement

Entretien d'évaluation pour admissibilité/ tests d'évaluation

Délai d'accès

Selon la prochaine date de formation prévue (voir calendrier) avec délai de réponse maximum de 10 jours à compter de la demande.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter Christelle SAVOYAS, notre référente handicap, à l'adresse suivante : c.savoyas@fntp.fr. Des aménagements peuvent être étudiés.

Moyens et méthode pédagogiques

- Alternance de cours théoriques et d'exercices pratiques
- Remise de documents pédagogiques
- Etude de cas en travaux dirigés
- Evaluation des compétences sur chaque activité
- Questionnaire de satisfaction
- Salle de cours équipée
- Plateforme pédagogique équipée
- Matériaux et consommables
- Matériels : Engins et outillage
- Formateurs expérimentés

Modalités d'évaluation

- Dossier professionnel
- Evaluation en cours de formation
- Epreuve finale – entretien final avec le jury de certification

Certification

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Validation

- Attestations de formation
- Titre homologué au RNCP niveau 4 - Code RNCP : 34520

Poursuite de parcours / débouchés

- Insertion professionnelle en tant que chef d'équipe
- Evolution professionnelle : chef de chantier

Contact

Pour toute information ou devis, merci de nous adresser une demande par mail à l'adresse suivante : formatpnormandie@fntp.fr – 02.35.61.02.71

Taux de satisfaction pour l'année 2023 : 82%

Taux de réussite pour l'année 2023* : 100%

Organisme partenaire de la formation



Programme au verso

*sur les personnes ayant passé l'examen



Objectifs

- Obtention du titre professionnel Chef d'équipe TP - Routes
- CCP1 : Gestion des ressources d'un chantier (15 jours)
 - CCP2 : Mise en œuvre des techniques (10 jours)
 - CCP3 : Implantation et Organisation des tâches (17 jours)

PROGRAMME DE LA FORMATION

BLOC 1. Gestion des ressources d'un chantier (15 jours)

Module 1 (B11) – Communiquer et animer son équipe (3 jours)

- Transmission des consignes et des savoirs
- Mobiliser et motiver son équipe
- Prévenir et gérer des conflits

Module 2 (B12) – Appliquer la législation du travail (1 jour)

- Les règles de base du droit du travail
- Particularités de la convention collective des Travaux Publics
- Le contrat de travail
- Les intempéries, les indemnités, ...

Module 3 (B13) – Prévention santé et sécurité au travail (socle commun de prévention FNTP) (2 jours)

- Les principaux risques de chantiers TP et les comportements adaptés à ces risques
- La prévention = Protection des salariés + qualité de travail
- Les rôles et les responsabilités dans l'entreprise pour améliorer la prévention
- Les acteurs internes et externes relatifs à la santé et la sécurité au travail

Module 4 (B15) – Découvrir les acteurs, les documents et la gestion de chantier (3 jours)

- Découvrir le rôle des différents acteurs dans le déroulement du chantier
- Identifier les différents éléments constitutifs d'un dossier chantier nécessaires pour la réalisation des travaux
- Déroulement des différentes phases d'un chantier
- Notions de gestion budgétaire, coût des ressources utilisées sur le chantier, prix de revient
- Assurer le suivi journalier de son travail : avancement de la production, rapport d'équipe

Module 5 (B16) – Mesurer les quantités : lire et exploiter les plans (5 jours)

- Lire les plans
 - Les différents types de plans
- Mesurer les quantités
 - Calculs de périmètres, surfaces de volumes
- Utiliser les techniques d'implantation planimétrique
 - Alignement et courbes
 - Mesures de distances
 - Tracer des perpendiculaires et des parallèles
 - Contrôler la conformité de son travail

Module 6 (B17) – Réglementation DT/DICT (1 jour)

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- La mise en œuvre sur chantier
- Travailler à proximité des réseaux
- Préparation et passage du test QCM pouvant délivrer l'AIPR Encadrants

CHEF D'ÉQUIPE TP ROUTES



Titre professionnel Niveau 4 – Certification du Ministère du Travail – RNCP 34520

Objectifs

- Obtention du titre professionnel Chef d'équipe TP - Routes
- CCP1 : Gestion des ressources d'un chantier (15 jours)
 - CCP2 : Mise en œuvre des techniques (10 jours)
 - CCP3 : Implantation et Organisation des tâches (17 jours)

PROGRAMME DE LA FORMATION

BLOC 2. Mises en œuvre des techniques (10 jours)

Module 7 (B21) – Faire réaliser les assises et les revêtements des chaussées (5 jours)

- Identifier les sols et matériaux et comprendre les résultats des essais de base
- Connaître les techniques de mise en œuvre et les contrôles associés : matériaux blancs et noirs

Module 8 (B22) – Faire réaliser les VRD et les ouvrages annexes : Assainissement (5 jours)

- Identifier les différents types de réseaux EU et EP: matériaux, caractéristiques et mise en œuvre
- Utilisation des blindages
- Lire un plan d'assainissement, réaliser un calepinage de réseaux
- Connaître les matériaux utilisés en aménagement de surface : bordures, caniveaux, pavés, béton, fonte...

BLOC 3. Implantation et Organisation des tâches (17 jours)

Module 9 (B31) – Planter en planimétrie et altimétrie (8 jours)

- Utiliser le niveau automatique et le niveau laser
- Déterminer par nivellement l'altitude d'un point
- Calcul de dénivelés et pentes
- Calcul de cotes à inscrire sur les piquets
- Planter une partie de chantier et contrôler son travail à partir d'un plan d'exécution
- Réalisation de croquis pour le récolement

Module 10 (B32) – Respecter l'environnement (0,5 jour)

- Identifier les enjeux de protection de l'environnement
- Énoncer les moyens mis en œuvre pour la protection de l'environnement
- Identifier les différents déchets de chantier pour les trier
- Limiter les nuisances

Module 11 (B33) – Organiser le travail de son équipe (5 jours)

- Connaître les spécificités des matériels utilisés sur les chantiers de canalisations et les facteurs qui influent sur la production
- Définir les besoins en main d'œuvre, matériel et matériaux
- Planifier le travail de son équipe

Module 12 (B34) – Utiliser le matériel informatique : les bases (1,5 jour)

- Découvrir les outils du système d'exploitation « WINDOWS »
- Réaliser une application métier à partir d'Excel

Synthèse (2 jours)

- Étude de cas sur dossier chantier à traiter

Modalités d'évaluations : évaluations finales

Examen et bilan (3 jours)

Les compétences du candidat sont évaluées par un jury sur la base des éléments suivants :

- Des épreuves de synthèse :
 - Questionnaire professionnels sous surveillance
 - Un entretien technique
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation
- De l'entretien final avec le jury de certification

Les notes obtenues aux épreuves de synthèse et évaluations passées en cours de formation sont affectées de coefficients. Un tableau de synthèse des résultats récapitule l'ensemble des notations. Le candidat doit obtenir la moyenne à chaque bloc (supérieur ou égale à 10 sur 20) et donc au total à minima 10/20 pour obtenir le titre.

Mise à jour juillet 2024